

Archives

# France-Allemagne : arrêtons de détruire le travail !

mercredi 23 janvier 2013

Voici le 22 janvier 2013, cinquantième anniversaire du Traité de l'Elysée. Hélas, ce qui aurait dû être un moment de réjouissances partagées est devenu une farce tragique.

La forme demeure, mais le contenu a muté. A deux Etats-nations s'efforçant de définir un vouloir vivre en commun et un développement mutuel, se sont substitués un « modèle allemand » qui est une machine à créer des pauvres et un « modèle français » qui s'efforce de les entretenir.

En Allemagne, depuis les réformes de Gerhard Schröder, la compétitivité industrielle a été assurée par le blocage du pouvoir d'achat des salaires, la promotion de la précarité, le financement par l'Etat du chômage partiel (qui vient d'être étendu de 6 à 12 mois) et le recours aux pays de l'Est pour une production de biens intermédiaires à bas coût, réincorporés en Allemagne en dernière monte pour être finalement exportés. Cependant, la politique de l'Europe de l'euro détruit la capacité importatrice des pays du Sud et commence donc à contaminer l'économie allemande elle-même par la perte de ses marchés ! En France, l'Etat s'est jusqu'à présent efforcé de maintenir les choses en s'endettant auprès des banques et en laissant partir son industrie. Résultat : un traitement social du chômage qui entretient de plus en plus mal les victimes, cependant que tout le pays passe d'une économie industrielle productive à une économie de services tournée sur elle-même. Convenons qu'un tel couple n'est pas en mesure de produire beaucoup d'enfants !

C'est le moment où, chez nous, les apôtres du libéralisme financier somment François Hollande de devenir un nouveau Schröder. L'accord interprofessionnel promu par le Medef s'inscrit dans ce contexte. Il prévoit qu'un projet de licenciement collectif s'affranchisse des dispositions du code du travail. Il accorde aux entreprises la possibilité de recourir à des « accords de maintien dans l'emploi » qui leur permettront, pendant deux ans, de baisser les salaires et d'augmenter le temps de travail en échange du maintien théorique des effectifs. Les contreparties obtenues par les syndicats signataires, qui n'ont recueilli que 38,7 % des voix aux élections prudhommales de 2008, sont, elles, symboliques. La surtaxation du travail précaire ne concerne en rien l'intérim et les CDD pour un remplacement ou une activité saisonnière. Le financement de la généralisation des systèmes complémentaires de santé sera « partagé pour moitié entre salariés et employeurs ». Quant à la création de « droits rechargeables à l'assurance chômage », l'accord affirme que « les partenaires sociaux veilleront à ne pas aggraver ainsi le déséquilibre du régime d'assurance-chômage » et qu'ils procéderont aux « adaptations nécessaires ». On reprend d'une main ce qu'on donne de l'autre.

Dans ces conditions, les syndicats non signataires et les députés de gauche se battront pour améliorer le texte. Cependant, ils ne pourront pas changer le contexte s'ils n'exigent pas un changement fondamental de politique.

Couper les banques en deux, organiser une grande politique de crédit public associant de vraies banques nationales et définir les conditions d'une autre Europe, libérée de la tutelle d'un euro auxiliaire du pillage financier, voilà quels devraient être les piliers d'une vraie entente franco-allemande, passionnée et au service de tous. Si nous ne rentrons pas dans l'aventure, comme en 1963, nous n'aurons pas d'avenir. Rappelons qu'une semaine avant la signature du Traité de

l'Elysée, lors de sa conférence de presse du 14 janvier, De Gaulle avait rejeté l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et annoncé son refus de l'intégration militaire au sein de l'OTAN. Aujourd'hui, c'est l'occupation financière que Paris et Berlin doivent combattre.

---

**Jacques Cheminade**